

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

COMMUNE
des REUVANS

CONSEIL
MUNICIPAL

ST.U.88/17

Objet:

ALIENATION DE TERRAIN AU
PROFIT DE M. JAKUBOWSKI

DATE DE CONVOCATION

9 FEVRIER 1988

DATE D'AFFICHAGE

9 FEVRIER 1988

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

UNANIMITE

M. le Rapporteur expose :

Une enquête publique tendant à déclasser du Domaine Public la parcelle cadastrée section BD n° (en cours) s'est déroulée en Mairie du 11 au 26 Janvier 1988.

Aucune opposition n'est à relever au registre d'enquête.

En conséquence, le terrain peut être aliéné au profit de M. JAKUBOWSKI demeurant 41 Bd de la Perche qui a signé une promesse d'achat en date du 2 Février 1988 moyennant la somme de 7.500Frs

Extrait du Registre des ~~ORDONNANCES~~ DU CONSEIL MUNICIPAL

-7 MAR. 1988

APPLICATION 101 N° 82213
du 2-3-1982

L'an mil neuf cent quatre vingt huit
le quinze Février

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - TAP - BOUTET - BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - M. BARBAT - Mme BARRAUD DUCHERON - MM. BASSOU - BIROLLEAU - CANDAU - COUNTL - Mmes de GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - JEAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONT - MONNARD - PAPEAU - POTENNEC - REVOLAT - RIVES - THOMAS.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MOST par Mme FONTAN - Mme CENAC par Mme BUCHET - M. GEOFFROY par M. BARBAT - M. ROUDOT par M. POTENNEC.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Où l'expisé de M. le rapporteur,

Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux réunie le 3 Novembre 1907,

Considérant que le terrain sis 41 Bd de la Perche cadastré section BD n° (en cours) pour 75m² n'est plus d'utilité pour la Ville.

DECIDE :

- d'autoriser M. le député-maire ou M. le 1er Adjoint agissant par délégation à signer toutes pièces relatives à la régularisation de la vente d'une parcelle de terrain sis 41 BD DE LA PERCHE cadastrée section BD N° (en cours) pour SOIXANTE QUINZE MESES CAFRES (75m²) moyennant la somme de SEPT MILLE CINQ CENT FRANCS (7.500F.) F. H.T.

- que l'acte authentique sera rédigé en l'étude de Me RINGOT Notaire de l'acquéreur.

d'inscrire la recette correspondante au budget en cours lors de la réalisation de la vente.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits ont signé au registre MM. Les Membres présents

PR EXTRAIT CONFORME

Pr le Député-Maire

Le Premier Adjoint,

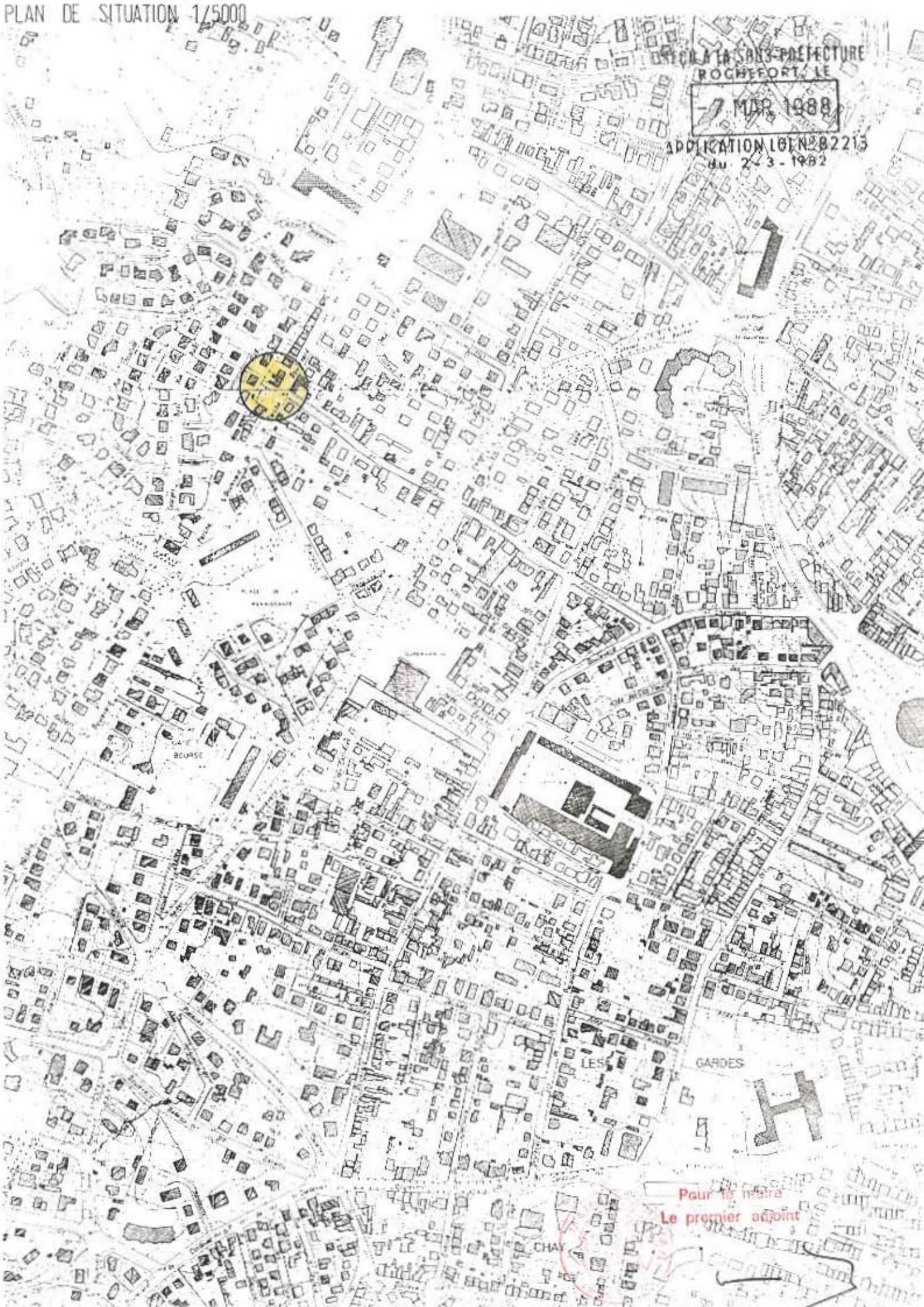
Y. TAP.



↗

PLAN DE SITUATION 1/5000

DÉPARTEMENTALISÉES-PREFECTURE
ROCHEFORT LE
MARS 1988
APPLICATION N° 82213
DU 24-3-1982



COMMUNE
de Royan

Section B.D.
Feuille

Echelle: 1/1000

REFECTION

6462 T

ano. Mod. 30 Cad.
15 Sept. 1970

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT

- 7 MAR. 1988

APPLICATION LOI N° 82-2213
du 2-3-1982



ETAT PARCELLAIRE

ALIENATION A M. JAKUBOWSKI

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

- 7 MAR 1988

APPLICATION LOI N° 82-213
du 2-3-1982

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
Section	Numéro	Lieudit		
BD	en cours	41 BD DE LA PECHE	75m ²	VILLE DE ROYAN

Pr le Député-Maire
Le Premier Adjoint
Y. TAP.



✓

La mention "ùù" et l'approuve pour la somme de..... f. (en toutes lettres) doit être écrite à la main devant la signature.

Le premier adjoint

Le 2 juillet 1988

Dans toute leur can, la promeae devient caduque si l'acte de vente n'est pas intervenue dans un délai de 59X (61) moins 6 compétition de la fusion amalgame du domine au Nutzare.

Un envoi à la presse en changeera et honoraera du Notaire et du Géomètre chargés de la régularisation de la vente, ainsi que les frères tiés à l'enquête publique, dans le cadre de la procédure de déclassement du chemin rural.

... partitul națională
P... Părții d'origine convenin cu foun de la Mignătura
P... Părții d'origine convenin cu foun de la Mignătura
P... Părții d'origine convenin cu foun de la Mignătura
P... Părții d'origine convenin cu foun de la Mignătura
P... Părții d'origine convenin cu foun de la Mignătura

$$\text{dans l'angle} = \frac{610}{610} \times 90^\circ$$

W, enragé à payer la dette sonne complaisant à la rigaudine de l'acte authentique qu'il devra interroger dans un délai de trois (3) mois à compter de la date de la transmission du dossier au Notaire chargé de la régularisation du dossier détaillé, et tout retard imputable à la Ville, le prix précis de la municipalité revient à la Ville pour la partie automatisée et revêt une application de la formule suivante :

Les taxes seraient alors très élevées et conduiraient à une diminution importante du trafic routier : 1000F x 75 = 75 000F.

pour une audience de : /une entente (sans présence du bémol)

Pourriez et moi obligé à acquérir à l'umière à la Ville de ROYAN l'immuable condamne : section BD N° (en cours)

je vous dirai tout,
M. JAKUCHOWSKI Marcell, demeurant 43 av. Pasteur, St-
Etienne Courmelles, 02200 SOISSON

MESSAGE OF ACHAI

VILLE DE ROYAN

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT-SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

30 SEPTEMBER 2003